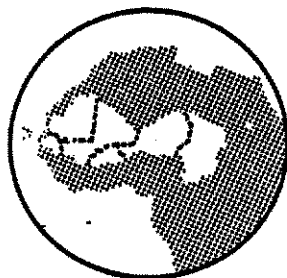


OCDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL CR(84)46

Décembre 1984

Or.: Anglais

COMPTE RENDU
DE LA
REUNION DE CONCERTATION SUR
L'AIDE ALIMENTAIRE AUX PAYS
MEMBRES DU CILSS EN 1984/85

tenue à l'OCDE, Paris, le 7 décembre 1984

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. AVANT-PROPOS	1
2. BESOINS D'AIDE ALIMENTAIRE AU SAHEL	1
3. ZONES DE PRODUCTION EXCEDENTAIRE	3
4. PROGRAMMES D'AIDE ACTUELLEMENT PREVUS PAR DIFFERENTS DONNEURS	5
5. COORDINATION ET SUIVI	7
Annexe A : Liste des participants	
Annexe B : Ordre du Jour	
Annexe C : Tableaux	

1. AVANT-PROPOS

1.1 En ouvrant la séance, la Présidente, Madame de Lattre, rappelle que la présente réunion est convoquée à la demande du Conseil des Ministres du CILSS, réuni à Niamey, les 13-14 novembre 1984. L'objet de la réunion doit être de permettre un échange de vues informel, franc et axé essentiellement sur la recherche des moyens à mettre en oeuvre pour assurer, de façon aussi efficace que possible, l'envoi et la distribution de l'aide alimentaire aux pays du Sahel en 1984/85. Madame de Lattre souhaite que les participants profitent également de la réunion pour procéder à un bref tour d'horizon sur les problèmes d'aide alimentaire à moyen et à long terme et sur la nécessité d'améliorer l'utilisation de cette aide.

1.2 M. Brah Mahamane, Secrétaire Exécutif du CILSS et co-président de la réunion, formule des commentaires sur le déroulement et les conclusions de la récente session du Conseil des Ministres du CILSS. Il remarque notamment que les Etats Membres du CILSS, confrontés depuis trois décennies à une croissance rapide des importations céréalières commerciales et des importations d'urgence (même durant les années où la pluviométrie est normale), sont de plus en plus conscients de la nature structurelle de leurs déficits alimentaires. Pour permettre à l'aide alimentaire de contribuer plus efficacement au développement global, des pays Membres du CILSS sont actuellement très favorables ("le vent de l'espoir qui souffle dans la région") à une plus grande concertation avec la communauté internationale à travers le Club du Sahel afin de soutenir leurs efforts dans ce sens.

2. BESOINS D'AIDE ALIMENTAIRE AU SAHEL

2.1 Dans un bref exposé, le Secrétariat du Club souligne l'importance d'une évaluation correcte des besoins d'aide alimentaire au Sahel, ainsi que les effets néfastes d'une évaluation surévaluée sur la production céréalière locale, les habitudes de consommation, la bonne marche des opérations gouvernementales, la répartition dans le temps et l'espace de l'aide ainsi que sur la planification globale des fournisseurs et des bénéficiaires des importations commerciales et d'urgence. Etant donné les volumes croissants d'aide alimentaire (1) envoyés au Sahel (plus de 1.000.000 tonnes prévues cette année), il est impératif que les évaluations deviennent de plus en plus précises, soient faites en temps utile et mieux adaptées aux besoins.

(1) Voir le tableau 1.

2.2 Les comparaisons des évaluations antérieures et celles pour la campagne 1984/85 des besoins d'aide alimentaire pour les huit pays Membres du CILSS ont fait apparaître de très fortes variations. Les méthodologies actuellement employées sont extrêmement approximatives (surtout les hypothèses de calcul de la production, de la consommation, du stockage villageois, des stocks de sécurité et des importations commerciales). Les présentations statistiques sont rarement comparables et les données nationales ne sont pas analysées à des fins opérationnelles. Les participants recommandent que les évaluations futures fournissent des données plus détaillées sur les différentes sous-régions de chaque pays du CILSS. Ces évaluations devraient également faire une distinction entre les déficits d'urgence afin de permettre de répondre de façon efficace aux différents types de déficits (aide budgétaire ou aide d'urgence) et éviter ainsi de décourager davantage la production céréalière locale. De telles améliorations méthodologiques faciliteraient considérablement la réalisation de l'objectif visé, à la fois par les Etats Membres et la Communauté Internationale, qui est d'accroître l'efficacité de la programmation de l'aide alimentaire.

2.3 Les participants admettent que certains progrès ont été réalisés dans le domaine de l'évaluation des besoins alimentaires au Sahel, notamment l'amélioration des missions multi-donneurs FAO/PAM, l'établissement progressif du réseau agrométéorologique AGRHYMET, et le nouveau projet CILSS/CCE de diagnostic permanent des secteurs agricole et pastoral. Ils reconnaissent toutefois la nécessité urgente d'instituer dans chaque pays une structure informelle de concertation où les donneurs et les bénéficiaires pourront comparer les données, concilier les divergences de vues et proposer des modalités de présentation normalisée des données afin de mieux faire face aux besoins d'urgence et de développement. Le Secrétaire Exécutif du CILSS fait savoir que plusieurs gouvernements des pays sahéliens sont de plus en plus favorables à la création de ce genre de groupes informels. Les participants admettent également la nécessité d'entreprendre les évaluations conjointes des besoins alimentaires avant les récoltes afin d'accélérer la programmation initiale de l'aide alimentaire (sur la base, par exemple, des prévisions AGRHYMET) et les livraisons en cas d'urgence.

2.4 Les prévisions officielles des besoins d'aide alimentaire présentées par les Etats Membres du CILSS et celles de la FAO sont rappelées et précisées :

PAYS	Estimation - Etat Membre CILSS (Nov. 23)	Estimation FAO (Déc. 4)
Burkina Faso	163.000	165.000
Cap Vert	50.000	60.000
Tchad	530.000	320.000 (125.000 possibles vue contraintes logistiques)
Gambie	60.000	12.000
Mali	481.000	560.000 (200.000 possibles vue contraintes logistiques)
Mauritanie	150.000	160.000
Niger	350.000	475.000
Sénégal	150.000	120.000
TOTAL	1.734.000	1.872.000 (1.317.000)

Les donneurs se montrent sceptiques quant à la validité de ces chiffres, dont plusieurs sont, sans doute, très surestimés. L'étude des chiffres fournis par les pays sahéliens au CILSS a montré que certains pays ont fait un effort d'évaluation plus rigoureux (i.e. Niger, Burkina, Cap Vert) que d'autres.

2.4 L'analyse des cartes AGRHYMET a montré que les précipitations en 1984 ont été très inférieures à la moyenne, en particulier en Mauritanie, au Mali, au Niger (Nord et Centre), au Burkina (Nord) et au Tchad, alors que dans le Sud du Mali, du Sénégal et du Burkina les pluies ont été aussi abondantes si non davantage qu'en 1983. La plupart des participants pensent que le Tchad et le Niger, et dans une moindre mesure, le Mali, souffrent d'une pénurie alimentaire particulièrement grave cette année. On s'inquiète également des effets des récents déplacements massifs de troupeaux des zones les plus sinistrées vers les pays voisins (i.e. Burkina et Tchad). Il est urgent de se pencher sur cette situation qui évolue rapidement.

3. ZONES DE PRODUCTION EXCEDENTAIRE

3.1 Bien que la plus grande partie du Sahel souffre de déficits de production alimentaire, certains participants observent que des sous-régions comme le Sud du Sénégal, du Mali et du Burkina, ou certains Etats voisins du Sahel comme le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria ont enregistré cette année des excédents céréaliers qui pourraient être, en principe, achetés par les gouvernements

sahéliens, les négociants locaux ou les donneurs pour approvisionner les zones déficitaires. L'arrivée d'aide alimentaire dans ces sous-régions de production excédentaire pourrait être à l'origine de graves perturbations des marchés locaux, et devrait donc être évitée. Cette situation s'est souvent produite dans le passé.

3.2 Plusieurs donneurs (PAM, CCE, Suisse, Pays-Bas et Japon) font observer que leurs programmes d'aide alimentaire prévoient déjà des opérations triangulaires mais que les achats sont souvent effectués auprès des pays non africains (Thaïlande, Birmanie)(1). Tous signalent les grandes difficultés auxquelles ils se heurtent lorsqu'ils essaient d'acheter des excédents céréaliers aux producteurs africains, notamment pour les coûts (par exemple, le prix du maïs ghanéen peut être jusqu'à trois fois plus élevé que le prix mondial), la qualité et la logistique. Les structures de prix qui existent dans certains pays comme le Sénégal ne permettent pas de financer les coûts de transports dans des conditions rentables. Pour ces pays, les donneurs devraient envisager la possibilité de financer le transport intérieur. Certains pays ont également des réglementations qui interdisent l'exportation des céréales produites sur place. Puisque les contraintes administratives peuvent sérieusement gêner les actions triangulaires menées par les voies gouvernementales, il est suggéré que les donneurs et les gouvernements des pays sahéliens (dans certains d'entre eux la commercialisation des céréales est encore entièrement contrôlée par l'Etat) examinent de façon approfondie la possibilité d'utiliser les circuits privés et les filières commerciales. A cet égard, les actions triangulaires de faible ampleur organisées par certaines ONG par l'intermédiaire de groupements agricoles locaux ont donné des résultats satisfaisants et pourraient servir d'exemple. Pour éviter des problèmes de taux de change, la FAO suggère d'échanger des céréales habituellement importées (par exemple le blé pour le Ghana) contre des quantités analogues produites localement (par exemple, le maïs pour le Burkina). Du point de vue du PAM, l'un des principaux obstacles qui s'oppose aux opérations triangulaires est l'insuffisance des ressources financières. Le PAM est essentiellement obligé de puiser dans les stocks de la Réserve Alimentaire Mondiale, qui est elle-même constituée par des excédents de pays non africains.

(1) Parmi les statistiques mentionnées, la CCE signale que les opérations triangulaires ont porté sur 300.000 tonnes en 1983/84 ; la Suisse a signalé que ces opérations représentent déjà 60% de son aide.

3.3 Au niveau régional, il est recommandé d'étudier l'éventail des problèmes particuliers que posent les opérations triangulaires afin de trouver des solutions pratiques pour faciliter le transfert de céréales des zones excédentaires vers les zones déficitaires. Bien qu'il existe déjà des structures où ces problèmes sont examinés à l'échelle mondiale (le Comité de la FAO sur les politiques d'aide alimentaire), les participants pensent qu'une approche régionale plus restreinte pourrait contribuer plus efficacement à la solution de ces problèmes qui sont souvent d'ordre opérationnel. On recommande que le CILSS constitue un groupe de travail informel, auquel les différents donateurs et organisations compétentes intéressés, y compris les ONG, pourraient participer. Ce groupe serait chargé de rassembler et d'analyser les données sur les opérations triangulaires qui ont été entreprises entre les Etats Membres du CILSS ainsi qu'entre ces Etats et les pays voisins. Il devrait faire des propositions concernant la définition et la mise en oeuvre des actions à entreprendre en matière d'échanges céréaliers régionaux par les donateurs et les gouvernements des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il est proposé comme première approche pour repérer les zones où pourraient être entreprises des opérations triangulaires, de superposer un transparent faisant apparaître les lignes isoprix de transport pour chaque zone visée sur une carte de pluviométrie (semblable à celles établies par AGRHYMET) ou de production (afin de repérer les zones de excédentaires).

4. PROGRAMMES D'AIDE ACTUELLEMENT PREVUS PAR DIFFERENTS DONNEURS

4.1 Tous les donateurs présents exposent oralement leurs projets fermes et ceux qui sont encore à l'étude concernant leurs livraisons d'aide alimentaire au Sahel. Bien que les volumes globaux actuellement prévus paraissent suffisants (surtout depuis que la CEE et ses Etats Membres ont annoncé à Dublin en décembre 1984, que le volume total de leur aide alimentaire pour divers pays africains - en particulier l'Ethiopie et le Sahel - serait porté de 500.000 à 1.2 million tonnes), il apparaît que seul un petit nombre de donateurs soit en mesure d'annoncer des calendriers précis de livraison. Certains d'entre eux, comme la CCE, attendront jusqu'à la fin janvier pour leur mise au point définitive. Sur la base des chiffres annoncés à la réunion, recoupés avec les données centralisées du PAM et de la FAO, le Secrétariat a estimé les livraisons destinées aux quatre pays sahéliens enclavés (1) pour les mois de janvier, février, mars et la période avril-juin (arrivée au port).

(1) Voir tableaux 3-7.

4.2 La réunion constate que les tonnages prévus (arrivée au port) seront insuffisants pour le mois de janvier et surtout à partir du mois de mars. Les donneurs doivent accélérer de toute urgence leur programmation et doivent, dans ce but, consulter le PAM. Celui-ci est en train d'envoyer plusieurs équipes de spécialistes chargées d'étudier sur place les problèmes logistiques dans les ports, et compte être en mesure, début janvier, de mieux évaluer la situation, y compris les mesures à prendre dans l'immédiat pour améliorer les capacités de manutention de l'aide alimentaire. Les donneurs conviennent de communiquer dès que possible leurs calendriers de livraison au PAM, qui jouera un rôle clef en rassemblant ces informations et qui les communiquera sous forme de telex hebdomadaires et de rapports adressés mensuellement aux intéressés.

4.3 Du fait de l'accroissement des apports d'aide alimentaire, de l'augmentation du volume des importations commerciales, et de l'abondance des récoltes dans les pays côtiers, l'acheminement en provenance des ports vers les pays enclavés soulèvera davantage de difficultés en 1985 qu'en 1984. La principale inconnue sera la situation au Nigéria. Le grand port d'Apapa (Lagos) qui dispose de capacités qui peuvent être jusqu'à dix fois supérieures à celles de Lomé, Cotonou ou Douala, et d'un parc de camions important et efficace, devrait permettre d'acheminer une très forte proportion des apports d'aide destinés au Tchad et au Niger. Cependant, on n'a pas vraiment la garantie que le Nigéria laissera transiter sur son territoire ces flux considérables d'aide alimentaire. Le PAM a réussi à acheminer certains chargements vers le Tchad, mais d'autres donneurs ont été obligés de passer par d'autres ports. M. Brah signale que le Président Buhari du Nigéria a fait savoir au Président Kountché du Niger que l'aide alimentaire destinée à son pays pourrait être acheminée sans restriction par le port de Calabar, mais on n'a guère de précisions sur les facilités logistiques de ce port. Lors du récent Sommet de l'OUA à Addis Abéba, le Secrétaire Général des Nations Unies a abordé cette question avec le Président Buhari mais n'a pas obtenu de réponse affirmative. Il semblerait impératif d'éclaircir cette question dès que possible afin de permettre une utilisation maximale de cette voie de transport d'intérêt vital. Le CISS et les donneurs présents à la réunion conviennent de poursuivre leurs efforts au plus haut niveau afin d'éviter ce qui pourrait être une situation catastrophique pour le Tchad et le Niger.

4.4 Le Tchad a des problèmes spécifiques de logistique auxquels les donateurs doivent prêter une attention particulière. Dès le début de la saison sèche, le niveau des fleuves Chari et Logone baissera et étant donné la nécessité d'utiliser des bacs pour la traversée, l'acheminement de l'aide vers ce pays se heurtera rapidement à un goulot d'étranglement. Le PAM indique que le Cameroun permettra l'installation de ponts du type Bailey sur le fleuve Chari vers le Tchad. L'installation de ces ponts et la construction de quelque 13 kilomètres de voie d'accès ne se feront pas néanmoins avant août 1985 et ne pourront donc pas contribuer à résoudre les problèmes urgents posés par les livraisons d'aide alimentaire pour 1984/85.

4.5 De nombreux donateurs (Canada, Pays-Bas, Suisse, Italie) signalent qu'ils sont prêts à financer de l'assistance technique, des camions et d'autres mesures d'accompagnement afin d'assurer le bon acheminement de l'aide vers l'intérieur. La France indique qu'elle financera des réparations sur deux locomotives du chemin de fer Cotonou-Parakou afin de faciliter les flux vers le Niger. La plupart des donateurs, y compris les Etats-Unis, semblent prêts à envisager également le paiement d'une partie ou de la totalité de frais de transport vers l'intérieur.

5. COORDINATION ET SUIVI

5.1 La réunion du CAD sur l'aide alimentaire et le développement, (26-27 novembre 1984), a souligné l'importance de la coordination entre les donateurs et les Etats bénéficiaires, tant au niveau national que régional. Le Secrétaire Exécutif du CILSS fait observer que les Etats Membres du CILSS souhaitent également la constitution d'organes consultatifs permanents au niveau national où on pourrait discuter avec la communauté internationale la nécessité d'une programmation pluriannuelle de l'aide alimentaire ainsi que l'utilisation des fonds de contrepartie en faveur du développement agricole. Tous conviennent qu'il est urgent et indispensable d'améliorer la coordination à l'échelle de chaque pays.

5.2 C'est surtout la coordination opérationnelle (aiguillage, stockage, transport, répartition) qui exige une organisation à l'échelon national. Plusieurs pays, comme le Tchad, le Niger et le Mali ont déjà organisé des groupements locaux provisoires qui sont considérés comme relativement efficaces. Le PAM a fait savoir qu'il souhaite participer activement à ces groupements. Le PAM insiste aussi sur le fait que, bien qu'il ne puisse se charger de la coordination régionale, il est favorable à une telle coordination dans la mesure où elle est assurée d'une façon souple et pratique. Le CILSS devrait encourager la coordination au niveau national et la poursuite d'activités portant sur la normalisation de la collecte et de la présentation des données, la diffusion de l'information, l'évaluation des besoins d'aide, etc...

5.3 Le Secrétaire Exécutif du CILSS fait observer en conclusion que les Etats Membres du CILSS importent maintenant 30-40% de leurs besoins alimentaires. Le fait qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour financer ces importations sans cesse croissantes, signifie que l'objectif d'autosuffisance alimentaire pourrait devenir de plus en plus illusoire. Le Conseil des Ministres réuni en session extraordinaire a montré qu'il était conscient de ce problème lorsqu'il s'est prononcé pour une programmation pluriannuelle de l'aide alimentaire et une meilleure gestion des fonds de contrepartie, en faveur de la production agricole. Il a invité la communauté internationale à soutenir les efforts entrepris par les Etats Membres du CILSS pour modifier les pratiques de gestion des fonds de contrepartie. La question de la survie du Sahel dépend dans une large mesure des efforts entrepris conjointement pour accroître la production alimentaire, et l'aide alimentaire peut être un instrument d'action sur cette production.

ANNEXES

ANNEXE A
LISTE DES PARTICIPANTS

ALLEMAGNE REP. FED.	M. Horst BREIER	Conseiller, Mission Permanente OCDE
CANADA	M. André GINGRAS M. Carol VOYER	Directeur, Programme Sahel Agent de Planification
ETATS-UNIS	Mr. Tom REESE Mr. Norman SCHOONOVER	Director, Office of Food for Peace Ambassade des Etats-Unis, Paris
FRANCE	M. Lucien BUGEAT Mme. Michèle DUBY	Directeur, Développement rural, FAC Chef, Cellule de veille et d'intervention
Caisse Centrale ITALIE	M. BAILLEZ M. Massimo CURCIO	Direction de l'Afrique de l'Ouest Ministre plénipotentiaire, Chef de l'aide alimentaire et d'aide d'urgence
JAPON	M. Antonio TARELLI	Délégation Permanente - OCDE
PAYS-BAS	Mr. A. HATAKENAKA Mr. A. OOMEN Mr. W. KNIJNENBURG	Japanese Permanent Delegation - OECD Head, Food Aid Department West Africa Department
ROYAUME-UNI	Ms. Louise JENKINS	Overseas Development Administration
SUISSE	Mr. Fred JENNY	Direction de la Coopération au Développement et de l'aide humanitaire
BANQUE MONDIALE	M. Walter GYGER	Délégation Permanente - OCDE
COMMISSION DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE	M. Claude BLANCHI M. Lou HUBY	West Africa Regional Office Food Aid, Agriculture, Ecology Division
FAO	M. Robert COLLINGWOOD Mr. MARSILI	Sahelian Africa Economist, FAO Global Information and early warning system
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	M. Jean-Marie BOUCHER	Relief Coordination Officer for Africa
NGOs	Mr. Alain PECQUEUR	Frères des Hommes
OCDE	M. Stephen JOYCE M. Donald DEMBOWSKI	Cabinet du Secrétaire Général Direction de la Coopération pour le Développement
CILSS	M. Brah MAHAMANE M. Roger TROTTIER	Secrétaire Exécutif Secrétariat Exécutif

CLUB DU SAHEL

Mme. Anne de LATTRE	Directeur
M. Paul SCIARONE	Conseiller
M. Yves GARNEAU	Conseiller
M. Glenn SLOCUM	Conseiller
M. Jim HRADSKY	Consultant
Ms. Liviana POROPAT	Consultant
M. Jacques GIRI	Consultant

ANNEXE B : ORDRE DU JOUR

REUNION DE CONCERTATION SUR L'AIDE ALIMENTAIRE
AUX PAYS MEMBRES DU CILSS

qui se tiendra le 7 décembre 1984
au Centre de Développement de l'OCDE,
94, rue Chardon-Lagache Paris 16è

1. Approbation de l'Ordre du Jour
2. Communication de M. Brah Mahamane,
Secrétaire Exécutif du CILSS
3. Besoins d'aide alimentaire et programmation de cette
aide en 1984/85

Besoins

- (a) Echanges de vues sur l'évaluation des besoins
d'aide alimentaire des pays Membres du CILSS
Présentation : Jim Hradsky
- (b) Echanges de vues sur les besoins des pays les plus
touchés (Niger, Tchad, Mali) et des zones les plus
critiques dans ces pays et d'autres pays Membres du CILSS

Présentation : M. Brah Mahamane

Programmes

- (c) Echanges d'informations sur les programmes d'aide
alimentaire prévus pour les pays du CILSS et sur
les prévisions d'importations commerciales :
volume, denrées, délais de livraison estimés ;
reconstitution des stocks semenciers pour la
campagne agricole 1985/86
- (d) Echanges d'informations sur les questions logistiques

Présentation : Jacques Giri
M. Boucher (PAM)

Logistique

- Situation dans les ports (Lomé, Cotonou, Abidjan,
Dakar, Douala, Kalabar)
- Situation du stockage portuaire
- Problèmes de transports maritimes et terrestres
(rail et route)
- Financement des moyens de transport
- Situation du stockage dans les pays sahéliens et
transports à l'intérieur de chaque pays

- Organisation nationale pour la distribution des secours d'urgence
- Assistance technique pour l'appui logistique.

(e) Conclusions à tirer de ces échanges d'informations

(f) Organisation pour la coordination et le suivi des programmes d'aide alimentaire à l'échelon national et régional pour la campagne 84/85

Coordination
et suivi

Présentation : M. Brah Mahamane
M. Yves Garneau

4. Problèmes posés par l'aide alimentaire à moyen et long termes. Importance d'une concertation permanente entre autorités nationales et agences de coopération dans chacun des pays du CILSS et de concertations périodiques dans le cadre du CILSS

Présentation : M. Brah Mahamane
M. Paul Sciarone

5. Conclusions et Recommandations

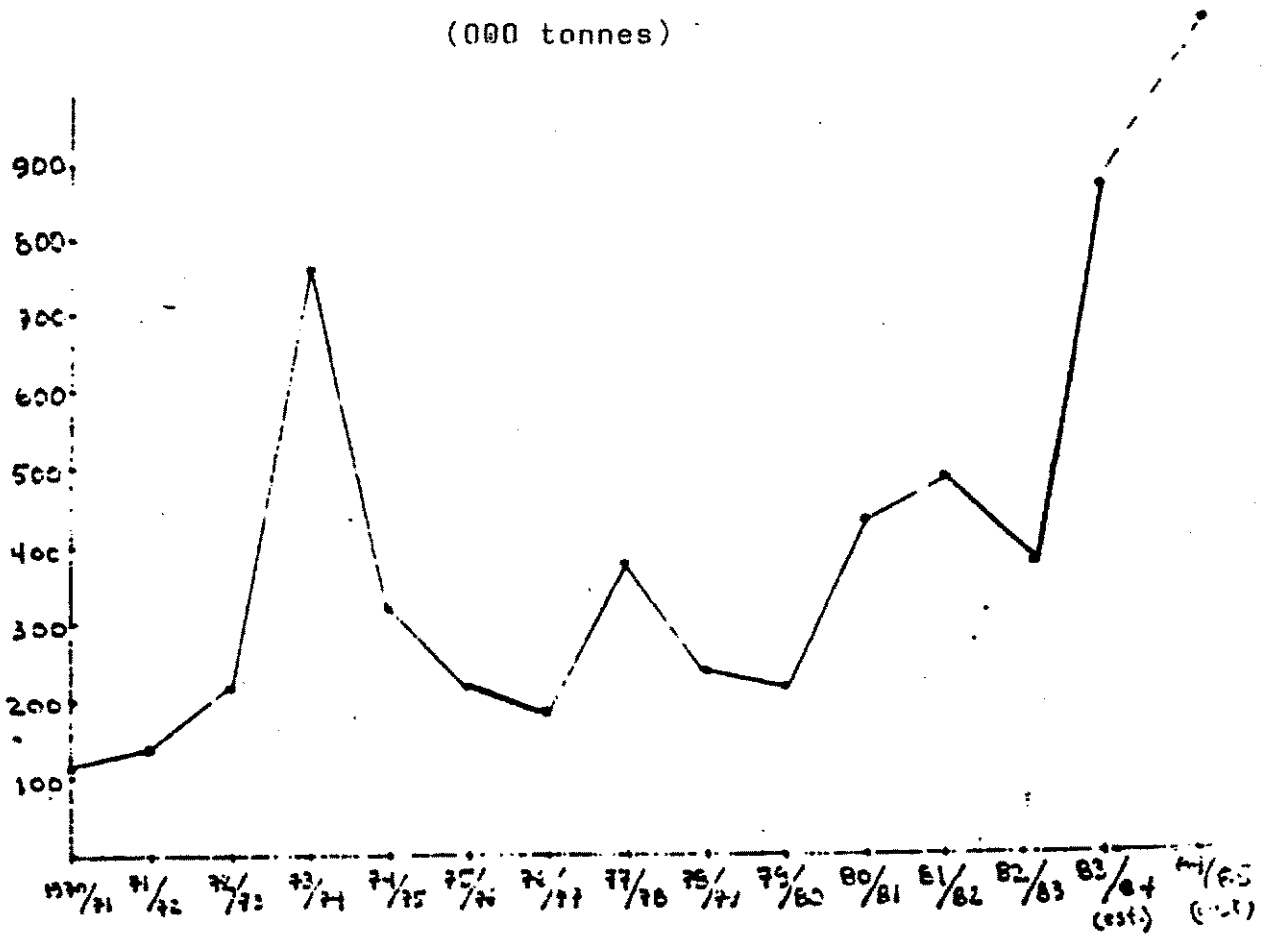
ANNEXE C : TABLEAUX

- TABLEAU 1	AIDE ALIMENTAIRE AU SAHEL
- TABLEAU 2	LIVRAISONS DES CEREALES 1983/84
- TABLEAU 3	BURKINA FASO 1984/85
- TABLEAU 4	TCHAD 1984/85
- TABLEAU 5	MALI 1984/85
- TABLEAU 6	NIGER 1984/85
- TABLEAU 7	RECAPITULATIF 1984/85

TABLEAU 1

AIDE ALIMENTAIRE AU SAHEL

(000 tonnes)



Source: 1) FAO, Food Aid in Numbers, December, 1983.
2) PAM, Food Aid Deliveries to African Countries, 1984.

TABLEAU 2

LIVRAISONS DES CEREALES 1983/84

(000 tonnes)

Source : PAM

PAYS	IMPORTATIONS COMMERCIALES	AIDE ALIMENTAIRE	TOTAL
Burkina Faso	60.0	90.4	150.4 (8.5%)
Cap Vert	8.2	74.5	82.7 (4.7%)
Tchad	0.0	85.3	85.3 (4.8%)
Gambie	63.7	31.2	94.9 (5.4%)
Mali	154.0	188.6	342.6 (19.3%)
Mauritanie	72.0	189.0	261.0 (14.7%)
Niger	100.0 *	11.8 *	111.8 (6.3%)
Sénégal	443.0	201.7	644.7 (36.4%)
TOTAL	900.9 (51%)	872.5 (49%)	1 773.4

* Estimation FAO

NOTICE

Notice aux utilisateurs des tableaux 3-7 qui portent sur les estimations des flux d'aide alimentaire pour les états enclavés du Mali, Burkina, Niger et Tchad. Ces flux étaient extrêmement difficile à estimer étant donné :

- le caractère provisoire des déclarations des différents donateurs, souvent en contradiction avec des déclarations antérieures ;
- la comptabilité double des donateurs (i.e. les flux déclarés peuvent comprendre des flux en fait livrés par l'intermédiaire d'une autre source, tel que le PAM, la CCE ou les ONGs) ;
- les déclarations ne font pas état des reliquats de l'année précédente qui seront, en fait, livrés en 1985.

Le Club du Sahel et le représentant du PAM ont essayé de prendre ces facteurs en ligne de compte au moment de l'élaboration des tableaux 3-7, mais il est vivement conseillé de n'y voir que des tendances très générales.

1.

(EST. ARRIVAL PORT)

TABLEAU 3 : BURKINA FASO 1984/85

BURKINA FASO	JAN.	FEB.	MAR.	TBA
ITALY		3 000		
JAPAN			8 600(A)	
GERMANY				2 000 (1st half 85)
FRANCE		2 000		2 000 (Apr/May)
EEC				11 000 (shipment to be decided in January)
USA				28 000 (title II could go through WFP)
WFP				
TOTAL	-	5 000	8 600	43 000

(A) = ABIDJAN

TABLEAU 4 : ICHAD 1984/85

CHAD	JAN.	FEB.	MAR.	TBA
FRANCE	2 500	(7 500)		(2 500 Apr/May)
ITALY	5 000			
JAPAN		4 911		
USA				42 000
CANADA				4 300
EEC		9 000		25 000 (85) + 59 000 + 34 000 (84)
GERMANY				6 000
WFP		1 200		
TOTAL	7 500	22 611	-	113 800

TABLEAU 5 : MALI 1984/85

3.

MALI	JAN.	FEB.	MAR.	TBA
NETHERLANDS	1 500			
WFP	3 200			
JAPAN			2 500 (D)	
FRANCE		10 000		(2 000 Apr/May)
• USA				25 000
CANADA	10 000			5 000
EEC		8 000		14 000
TOTAL	14 700	18 000	2 500	46 000

(D) = DAKAR

TABLEAU 6 : NIGER 1984/85

NIGER	JAN.	FEB.	MAR.	TBA
EEC	3 000	14 000		18 000
FRANCE	4 500	15 000		5 000 (Apr/May)
GERMANY	9 000			
ITALY		2 500		
USA	15 000	15 000		70 000
NETHERLANDS		10 000		
CANADA				2 000
WFP		6 000		
JAPAN			6 550	
TOTAL	31 500	62 500	6 550	95 000

RECAPITULATIF

	JAN.	FEB.	MAR.	TBA (est.)
<u>CHAD + NIGER</u>	39 000	85 111	6 550	208 800
<u>MALI + BURKINA</u>	14 700	23 000	7 500	89 000

